

## Ordre du jour

Le Conseil municipal se réunira, sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en séance publique, salle du Conseil (Jules Mousseron), le **vendredi 9 juin 2023 à 18h00**.

L'ordre du jour est le suivant :

A] Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2023

B] Ratification des décisions

C] Désignation du collège électoral en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023